

DACP

REF : DACP2017013

Signataire : ES/ED/MC

Séance du Conseil Municipal du 18/05/2017

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Avenant n°1 au marché de prestation d'accompagnement des services d'aide et de soins à domicile à la mise en place de l'expérimentation du fonctionnement des services en Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) intégrés, gérés par la ville d'Aubervilliers et par le CCAS d'Aubervilliers.

EXPOSE :

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH) a été érigé en budget annexe de la Ville d'Aubervilliers en 2010.

Or, le Code de l'Action Sociale et des Familles indique explicitement à l'article L. 315-7 que les interventions médicaux-sociales des personnes morales de droit public doivent se faire via des établissements publics autonomes et non en régie directe.

Ce même article crée par ailleurs une dérogation de principe au profit des CCAS, seules personnes morales de droit public habilitées à gérer directement, en régie, en services dits non personnalisés (non dotés de la personnalité juridique) les établissements et services médico-sociaux.

Aussi, pour se conformer à ce cadre légal le Conseil Municipal, lors de sa séance du 15 décembre 2016, a approuvé, d'une part, la clôture du budget annexe du SSIDPAAH au 31 décembre 2016 et, d'autre part, le transfert de l'intégralité de l'actif et du passif du budget annexe du SSIDPAAH vers un budget annexe du CCAS d'Aubervilliers.

En conséquence de ces éléments, il y a lieu de transférer au CCAS d'Aubervilliers, via un avenant, le marché de prestation d'accompagnement des services d'aide et de soins à domicile à la mise en place de l'expérimentation du fonctionnement des services en Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) intégré, attribué, le 7 novembre 2016 à la société FUTUR ANTERIEUR, gérés initialement par la ville d'Aubervilliers, en collaboration avec le CCAS d'Aubervilliers.

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal d'approuver l'avenant n°1 au marché susvisé et d'autoriser la Maire à le signer.

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 MAI 2017

Présents :..... 27

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 18 Mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 mai 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamilia, MM VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. SANON Guillaume
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. RUER Marc
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. KARROUMI Sofienne	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. BEAUDET Pascal
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

Mme AISSAOUI Djamilia à donné procuration à Mme CHERET Magali à partir de la question n°81

M. RACHEDI Hakim étant arrivé à partir de la question n°81

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mme RABAH Hana, M. AIT-BOUALI Omar, Mme ALVES Presilya, LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LE NOURY Nadia.

Secrétaire de séance : M. KADDOURI Nourredine

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2017013

Signataire : ES/ED/MC

OBJET :Avenant n°1 au marché de prestation d'accompagnement des services d'aide et de soins à domicile à la mise en place de l'expérimentation du fonctionnement des services en Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) intégrés, gérés par la ville d'Aubervilliers et par le CCAS d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics et notamment son article 20 ;

Vu les articles L. 123-5 et L. 315-7 du Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant que pour se conformer à l'article 315-7 du Code de l'action sociale et de familles, le Conseil municipal, lors de sa séance du 15 décembre 2016, a approuvé, d'une part, la clôture du budget annexe du SSIDPAAH au 31 décembre 2016 et, d'autre part, le transfert de l'intégralité de l'actif et du passif du budget annexe du SSIDPAAH vers un budget annexe du CCAS d'Aubervilliers.

Considérant qu'il y a lieu de transférer au CCAS d'Aubervilliers, via un avenant, le marché de prestation d'accompagnement des services d'aide et de soins à domicile à la mise en place de l'expérimentation du fonctionnement des services en Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) intégré, attribué, le 7 novembre 2016, à la société FUTUR ANTERIEUR, gérés initialement par la ville d'Aubervilliers, en collaboration avec le CCAS d'Aubervilliers.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de prestation d'accompagnement des services d'aide et de soins à domicile gérés par la ville d'Aubervilliers en collaboration avec le CCAS d'Aubervilliers à la mise en place de l'expérimentation du fonctionnement des services en Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) intégrés.

AUTORISE la Maire à signer cet avenant portant transfert du dit marché au profit du CCAS d'Aubervilliers.



L'adjoint délégué
Sylvère ROZENBERG

Reçu en préfecture le : 19/05/2017
Publié le : 19/05/2017
Certifié exécutoire le : 19/05/2017



L'adjoint délégué
Sylvère ROZENBERG